

PROCES-VERBAL DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE
MERCREDI 12 MARS 17H30 - ECOLE DE LOUBEYRAT

	Invités présents	Invités excusés
Enseignants	Mmes Barthès, Bastide, Cloarec & Gaillard,	Mmes Calimé, Chatard, Denis, Ferreras & Georges, M Lénat
Municipalité	M Blanc, M Guillot	
IEN*		M Cheminal
Représentants de parents d'élèves	Mmes Baspeyrat, Courtois, Lattard, le Blanc, Pansu & Wrzesinski	Mme Mazzolini
ATSEM & personnel municipal	Mmes Frau & Joly	Mme Chambaudie
Communauté de communes	Mmes Torregrosa (responsable) & Taillandier (référente)	
Autres invités		Mmes Cariat & Roullaud (RASED)
	Autres personnes présentes	
	Mme Tamisier (élue municipale)	

*IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>

1 - ORGANISATION ET VIE DE L'ECOLE

Projets et sorties pour l'année

Projet pour l'école

- Le projet cirque a débuté par une première semaine d'ateliers, à l'école, en février.
- La thématique du cirque avait été travaillée en amont dans toutes les classes, mais le projet a bel et bien pris forme pour les élèves durant cette semaine d'ateliers.
- La suite aura lieu en mai, avec l'implantation du chapiteau de la compagnie "La P'Tite Fabrique de Cirque" et de leurs caravanes. Ils vont avoir besoin d'aide pour le montage et le démontage !

➢ Quelques points techniques restent à régler. La commune de Loubeyrat a pris toute cette partie technique en main (raccordements, mise à disposition de locaux et sanitaires pour la compagnie, fourniture de matériel, commission de sécurité et de conformité du chapiteau...) en lien avec les services municipaux. Tout suit son cours et sera prêt à temps.

➢ Les 3 représentations auront lieu les 21, 22 et 23 mai en soirée. Elles concerteront 2 classes par soir, mais la répartition n'a pas été faite. L'Amicale scolaire sera à nouveau présente pour proposer une buvette.

➢ Le financement (15 295€) avance. L'Amicale scolaire est déjà en mesure d'en assurer une grande partie. Des demandes de subvention sont menées, tout comme des actions de la part de l'Amicale scolaire et de la coopérative scolaire.

Le but reste de réduire au maximum la participation des familles pour "boucler" le budget.

➢ Rappel de la cagnotte en ligne "La trousse à projet - Faisons le cirque à Loubeyrat" à diffuser à volonté via les réseaux sociaux et les contacts de chacun : <https://trousseaprojets.fr/projet/14618-faisons-le-cirque-a-loubeyrat>

Projets ou actions sur le long terme

➢ Occupation et entretien de l'Aire Terrestre Educative / Eco délégués

Actions ponctuelles

➢ Interventions du SBA dans 5 classes de l'école (pas la classe de CM1-CM2) sur le recyclage en général, plus particulièrement sur celui des textiles, mais aussi sur d'autres thématiques. Les interventions déjà effectuées ont été très intéressantes. Grâce à des dons de chaussettes par les élèves, ils ont pu fabriquer des éponges par tissage de textiles.

Sorties "habituelles" faites ou à venir

➢ Ecole des sciences

→ mardi 12 novembre pour les deux classes de maternelle, sur le thème "Pomme, pomme, pomme !".

→ Lundi 21 janvier pour la classe de CP-CE1, sur le thème "Néanderthal"

→ Lundi 31 mars pour les classes de CE2-CM1 & CM1-CM2, sur le thème des robots

➢ Sport : cycle piscine → terminé pour les classes du CP au CM2 - Maternelles en fin d'année scolaire (1^{ère} séance le 26/03 pour la maternelle n°2)

➢ Médiathèque de loubeyrat → toutes les classes

➢ Déplacements au gymnase de Manzat : classes de maternelle n°1 & n°2, CP-CE1, et CE2-CM1 en période 4

➢ Médiathèque de Manzat pour les classes de Maternelle n°1 et CP-CE1 (28 novembre)

Bilan enseignement musical

➢ Les séances avec Emmanuel FALVARD ("Manu") ont pris fin aux vacances d'hiver. Elles sont financées par la commune de Loubeyrat.

> Comme chaque année, Manu partage avec nos élèves son énergie, sa bonne humeur, mais aussi sa grande compétence. En relation avec l'équipe enseignante, il sait s'adapter aux thématiques de l'année (cirque !) pour faire chanter, bouger, s'exprimer, écouter, encoder, rythmer... Toutes ces compétences sont essentielles dans la construction des élèves !

> Le cycle s'est terminé par un moment de partage entre tous les élèves de l'école, pour leur plus grand plaisir.

Remontée des représentants de parents d'élèves

> Comme cela avait déjà été dit, il peut être regrettable que les familles n'aient pas accès à ce travail.

→ Equipe enseignante : le fruit des enseignements n'a pas vocation faire l'objet d'une restitution aux familles. L'envie peut être là pour les domaines artistiques, cela s'entend. Mais les apports de "Manu" dans le domaine musical ne sont pas construits pour créer un spectacle. Le moment de partage entre élèves est néanmoins riche et intéressant pour eux.

Bilan RASED

> Mme Cariat sera présente au Conseil d'école n°3 afin de dresser un bilan annuel.

Personnel ATSEM

Alcina Fernandes est pour le moment toujours en arrêt.

Le moment de la retraite se rapproche pour Brigitte Chambaudie (fin d'année scolaire) Aurore Joly, actuellement en charge de temps périscolaires, va être formée au rôle d'ATSEM. Elle sera progressivement intégrée sur la classe de maternelle n°2, en complément de Brigitte. Le planning sera réfléchi entre le directeur général des services communaux, Guillaume Matherat, et Hélène Frau, responsable pour l'école.

PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

> La rédaction d'un nouveau PPMS est en cours

> Comme chaque année, des exercices ont été effectués à l'école dans le respect des protocoles en place :

- Intrusion ("Opération cache-cache")
- Confinement/risques chimiques

Accueil du matin

Rappel : les portails doivent être fermés à 8h45 pour que les enseignants puissent tous être dans leur classe à cette heure-ci.

Certains retards, ou parents encore présents dans l'école à 8h45 et la quittant donc après 8h45, perturbent la bonne mise en route de la classe. Les ATSEM, qui ouvrent ou ferment parfois les portes dans ces cas de retard, doivent s'absenter dans un moment clé de lancement de la journée en maternelle.

Remarques :

→ Si une famille arrive "un peu juste" pour quitter l'enceinte de l'école à 8h45, elle confie son enfant à l'adulte qui est d'accueil au portail. Ce dernier accompagnera l'enfant après avoir fermé le portail à 8h45

→ Si une famille a un message oral à donner à un enseignant le matin, c'est tout à fait possible mais en prévoyant d'arriver à 8h35.

Devoirs en CM

Remontée des représentants de parents d'élèves

> Les devoirs en CM1 et CM2 : des parents trouvent qu'il y en a trop et d'autres pas assez... C'est source d'appréhension pour le passage au collège.

→ Equipe enseignante :

Les devoirs à la maison permettent de faire un lien entre l'école et la famille. C'est un élément de co-éducation. A l'école primaire, nous constatons un investissement des familles qui diminue au fil des classes. En CM1 et en CM2, il est fréquent que les devoirs ne soient pas faits, ou "mal faits", traduisant un manque de rigueur. Les élèves de cet âge ne sont pas encore autonomes et l'accompagnement des familles est indispensable. Mieux vaut peu de devoirs, mais bien faits, que trop de devoirs bâclés.

Même si le thème des devoirs est abordé en équipe, la richesse de la scolarité d'un enfant se forge, entre autres, sur les approches variées de la pédagogie selon les enseignants qu'il rencontre. Enfin, si les devoirs posent un problème plus particulier pour un élève (incompréhension, trop de temps), il est important que la famille en parle à l'enseignant concerné pour rechercher ensemble des solutions.

Remontée des représentants de parents d'élèves

> Les élèves arrivant en 6^{ème} ont-ils fini le programme, car certains sont perdus ?

Quelle que soit la classe, il est toujours difficile que le programme soit terminé dans toutes les disciplines. Concernant les élèves de CM2, ils sont dans la deuxième année du cycle 3 qui s'étale sur le CM1, le CM2, et la 6^{ème}. Les contenus d'apprentissages du CM2 sont donc poursuivis, étoffés, et approfondis en 6^{ème}.

2- LIAISON ECOLE COLLEGE

Remontée des représentants de parents d'élèves

> Plusieurs parents de CM2 sont inquiets des retours de ceux partis en 6^{ème} qui semblent perdus à l'entrée au collège. Est-ce que vous arrivez à échanger sur ce sujet avec le collège et comment pourrait-on aider les enfants notamment sur la quantité et la gestion des devoirs ?

→ Equipe enseignante :

La marche entre la classe de CM2 et la 6^{ème} est haute, notamment pour certains élèves. Depuis plusieurs années maintenant, les enseignants de CM de toutes les écoles du secteur de collège de Châtel-Guyon travaillent avec les enseignants du collège au cours de cinq rencontres par année scolaire. Le but est de faciliter la transition école /collège, autour de thématiques ciblées chaque année. Pour cette année :

- Elèves à besoins particuliers

- Esprit critique

La problématique des devoirs et de la charge de travail a déjà été abordée les années précédentes, avec des améliorations à la clé. Comme à l'école primaire, chaque enseignant

peut avoir des exigences différentes et, dans certains cas, la charge de travail est très importante pour une partie des élèves de sixième. L'école primaire prépare au mieux les élèves à cette transition, mais ne doit pas leur demander plus qu'actuellement. Les enseignants du primaire demandent donc régulièrement à leurs collègues de 6^{ème} de s'adapter pour faciliter la transition.

Les retours que nous avons sont, qu'en général, les élèves de l'école de Loubeyrat parviennent assez vite à maîtriser l'organisation de leur travail. Ils ne sont pas plus en difficulté en 6^{ème} que les autres élèves du secteur. Comme pour les devoirs à l'école primaire, la présence et le soutien des parents est indispensable au quotidien.

Remarque : comme en primaire, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les enseignants de 6^{ème}.

3- PERISCOLAIRE

Restauration scolaire

› Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

› Rappel des horaires de la pause méridienne

Remise des enfants aux familles à 12h

Ouverture du portail de 13h45 à 13h55 (à 13h30 le jeudi)

Mercredi et jeudi : possibilité de récupérer les enfants après le déjeuner, jusqu'à 13h30

› En cas d'absence d'un élève pour maladie : téléphoner à l'école avant 8h30 au 09.61.02.73.34 ou par mail : ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr (école) et loubeyrat.ecole@gmail.com (services périscolaires)

› Organisation → 2 services "et demie"

12h : maternelle + CP

12h30 à 12h45 : du CE1 au CM2

Remontée des représentants de parents d'élèves

› Bruit à la cantine, des enfants sont en mal-être, comment faire améliorer les moyens mis en place pour permettre un peu de silence ? En effet, des adultes encadrants peuvent se sentir démunis et crier.

› Nouvelle organisation, qui apporte de la fluidité, de l'autonomie et du calme. Les élèves ne bougent pas de table (moins d'allers et venues), le repas est plus rapide et avec moins de bruit, les enfants sortent plus vite (sortie échelonnée), et sont donc plus posés pour la reprise de la classe.

Remontée des représentants de parents d'élèves

› Les verres et les assiettes sont en plastique, pourtant au fil des années de plus en plus de matières plastiques sont controversées ou interdites, ne serait-il pas plus prudent pour la santé de nos enfants de revenir à des matériaux plus classiques et conventionnels ?

CSM

Il n'y a pas de réglementation sur la vaisselle. Néanmoins le changement a été fait dans la plupart des écoles de CSM, mais pas encore à Loubeyrat. Les assiettes devraient être

renouvelées prochainement, peut-être à la rentrée de septembre (uniquement les assiettes, pas les verres).

Avec les nouvelles assiettes (pas en plastique), il y aura probablement plus de bruit.

Garderie

› Service communal (Loubeyrat)

› Rappel des horaires

Matin : 7h15 - 8h30

Soir : 16h30 - 18h30

› Fiche d'inscription et de facturation à rendre, même pour les familles qui utilisent peu ou pas le service de garderie.

› Rappels :

→ Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la porte de la garderie.

→ Les enfants ne peuvent être remis qu'aux parents ou aux personnes désignées (sur la fiche d'inscription à la garderie)

→ Un enfant ne peut quitter seul la garderie

Remontée des représentants de parents d'élèves

› Si, ponctuellement, l'école a besoin de réduire les heures de garderie, cela peut inquiéter les parents.

Commune

La règle en vigueur est rappelée. Un agent communal de l'école est remplacé après 7 jours d'absence. Avant cela, ce sont dans la mesure du possible les agents en place qui combinent le manque, mais en faisant des journées plus lourdes. En cas d'impossibilité, l'amplitude de la garderie peut être exceptionnellement réduite. Une autre problématique pouvant mener à cela, c'est la difficulté à trouver un remplaçant.

TAP

› Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

› Rappel des horaires

13h35-15h puis 15h10-16h30

RAPPEL : en cas de rdv pour un élève, la possibilité de déposer ou récupérer les enfants est uniquement à 13h30, à 15h, puis à 16h30

Remontée des représentants de parents d'élèves

› Est-ce que les TAP peuvent être proposés le mercredi matin ?

→ Voir point n°6 sur les rythmes scolaires.

4- GROUPE SCOLAIRE

Travaux et aménagements

Remontée des représentants de parents d'élèves

› La cour d'été : comment avance le projet ?

Commune

Les travaux sont terminés, excepté la rampe d'accès depuis la cour "des petits".

➤ Aménagement vélo/piéton (voir PV Conseil d'école n°3 2023-2024), quelles sont les avancées ?

Commune

A la suite d'un questionnaire proposé aux administrés de la commune, cet aménagement vélo/piéton fait partie des axes prioritaires. Le dossier est toujours en cours.

➤ Peinture : la salle de sieste a été repeinte durant les vacances de Noël. La peinture des deux classes de maternelle est programmée pour l'été, l'entreprise est retenue. Il ne reste que les couleurs à choisir !

Numérique

➤ Pour les défauts qui apparaissent sur les TNI les plus anciens (zones floues, luminosité en baisse...), de nouvelles investigations ont été menées.

Du matériel de remplacement (vidéoprojecteurs) est disponible, il reste à l'installer dans les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2. Dans la classe de CE1-CE2, quelques signes de faiblesse apparaissent aussi. Un entretien sera effectué dans un premier temps.

Tour de France

Une grosse journée de festivités se prépare pour le 14 juillet : concert, spectacle son & lumière, feu d'artifice, distribution de goodies... Les habitants de la commune seront informés sur ces festivités.

L'Amicale scolaire ne sera pas très disponible, mais d'autres associations de la commune participeront. La salle pluriactivités de l'école sera utilisée (écran géant, zone d'ombre...)

Parc sportif

Un pumtrack va être construit pour compléter le parc sportif. Une inauguration aura lieu le samedi 28 juin.

5- PARTENAIRES & EVENEMENTS

Commune de Loubeyrat

➤ Coopérative scolaire : la subvention de 1 350€ allouée par la mairie à la fin de l'année scolaire 2023-2024 a été investie, comme prévu, dans des tapis de sport (532,80€) et un gros renouvellement de livres de bibliothèque pour les élèves les plus vieux. (848,26€).

→ 1 381,06€ au total

Amicale scolaire

➤ L'AS est très investie au profit des élèves de l'école

➤ L'AS sera le principal financeur du projet cirque, avec 9 500€ disponibles pour la coopérative scolaire.

➤ Des manifestations sont encore prévues pour cette fin d'année

→ Chasse aux œufs

→ Buvettes lors des 3 représentations de cirque

→ Kermesse de fin d'année. Pour cette occasion, l'équipe enseignante organise une tombola.

Coopérative scolaire

➤ Tombola coopérative

➤ Défi sportif parrainé

6- PROJECTIONS 2025-2026

Effectifs

La prévision pour la rentrée de septembre 2025 est de 138 élèves, contre 135 en septembre 2024. Un groupe d'une vingtaine d'élèves de petite section de maternelle devrait découvrir l'école, contre 12 en septembre 2024.

Rythmes scolaires

L'équipe enseignante est favorable au maintien du rythme actuel, avec classe le mercredi. Cette organisation donne satisfaction au niveau pédagogique, avec 5 matinées d'école où sont concentrés les apprentissages fondamentaux.

Remontée des représentants de parents d'élèves

➤ Est-ce que les TAP pourraient avoir lieu le mercredi matin ?

CSM

La communauté de communes CSM continue pour le moment à financer les TAP, uniquement pour les écoles qui fonctionnent en 4,5 jours/semaine. Dans ce cas de 4,5 jours par semaine, les TAP ne peuvent pas avoir lieu le mercredi matin. Dans l'éventualité d'un retour à la semaine de 4 jours, il n'y aurait pas non plus de TAP le mercredi matin. CSM pourrait alors prendre en charge ce temps-là (ALSH) avec son centre de loisirs, mais de manière payante et possiblement sur un autre site que Loubeyrat.

→ Position du Conseil d'école : en attente

Fait le 17/03/2025

Secrétaire de séance
Mme FRAU Hélène

Président de séance
Mme GAILLARD Anne-Cécile

